



Commune de Monéteau

COMPTE RENDU DE LA REUNION 5 mai 2008

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 28 avril 2008 s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de M. Robert BIDEAU, Maire.

Etaient présents :

Présents : 27
Absents : 0
Votants : 27
Affiché à la mairie
le 7 mai 2008

M. Christian MOREL, maire délégué ;
Mmes et Mrs Nelly RIMBERT, Patrick PICARD, Marie LEGENDRE, Jean-Marie DUGNY, Martine BLANVILLAIN, Jacky JOANNIS, Daniel CRENE, Adjointes ;
Mmes et Mrs Pierre DUPAS, Jean-Luc SALMON, Josette BOUROTTE, Paolo ZAROS, Gilles CARRE, Annie PETIT, Jeannine GUILLEMOT, Dominique LAURENT, Yves SCALABRINO, Suzanne TERNAT-GAUTHERIN, Jean-Patrice BOURGOIN, Arminda GUIBLAIN, Barbara MOULIN, Moïse MENANT, Shéhérazade AMARI, Antoine LAURIER, Annie POITOU, Jean DELAS, conseillers municipaux.

Secrétaire de séance :

Madame Barbara MOULIN

COMMISSION CONSULTATIVE DEPARTEMENTALE POUR LA SECURITE ET L'ACCESSIBILITE (CCDSA)

En application de la loi du 11/02/2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Le conseil est appelé à désigner un délégué titulaire et un suppléant. Sont désignés au titre des représentants des maîtres d'ouvrages et gestionnaires de voirie ou d'espaces publics:

Délégué titulaire

Mme Marie LEGENDRE

Délégué suppléant

Mme Nelly RIMBERT

REDEVANCE POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR LES RESEAUX DE DISTRIBUTION DE GAZ – 2007

Conformément au décret n° 2007-606 du 25 avril 2007 relatif aux redevances pour occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport de distribution de gaz ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 5 juillet 2007 ;

la redevance due par GDF pour l'année 2007 s'élève à $(0,035 \times 8985,02) + 100 = 414,48$ € soit au prorata temporis pour 179/365° à $414,48 \times 179/365 = 203,27$ €

Le conseil *commet* le receveur municipal pour encaisser la somme de 203,27 €

REDEVANCE POUR OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR LES RESEAUX DE TRANSPORT ET DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE – 2008

Conformément au décret n° 2002-409 du 26 mars 2002 relatif aux redevances pour occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport de distribution d'électricité, la redevance due par EDF pour l'année 2008 s'élève à :

$[(0,183 \times 4 226) - 213] \times 1,1317 = 634,16$ € arrondi à l'euro le plus proche soit 634 €

Le conseil *commet* le receveur municipal pour encaisser cette somme.

SUBVENTIONS 2008

Le conseil alloue une subvention de :

- 155 € à MAXIME +

- 500 € à Moto Sport Nature

Rappelle que les crédits sont inscrits au budget 2008 et que les demandes doivent être déposées au mois de novembre précédant l'année budgétaire.

SIEA – CONVENTION DE MANDAT

En application des dispositions de la loi n°85.705 du 12 juillet 1985, la commune délègue au SIEA le mandat pour les travaux dont le programme consiste en l'étude et la construction du réseau d'éclairage Public et France Télécom.

Une convention est proposée pour les travaux rue d'Auxerre et de Seignelay liés à l'aménagement de la Place de la Mairie et de ses abords. Elle fixe l'objet, la définition du mandat, les modalités de financement, l'approbation du projet, la réception de l'ouvrage, la remise de l'ouvrage, l'action en justice.

Le maire est autorisé à signer la dite convention.

COMMISSIONS

Voirie et bâtiment du 12/04 - rapporteur M. PICARD :

- présentation du fonctionnement de la commission et remise de la liste des bâtiments à chaque conseiller ;
- le point est fait sur les travaux d'enfouissement des réseaux EP/BT/FT ;
- les souhaits d'inscription au budget supplémentaire 2008 ont été listés.
- Il signale que les riverains de la rue du Gué de l'Epine, de Sougères et Pien ont été consultés pour une extension du réseau gaz avant les travaux de voirie.

Bâtiment voirie du 28/04 : concernait les travaux

- de réhabilitation de la toiture de l'école JJ Rousseau à réaliser cet été, la proposition de l'entreprise D. DUCROT la mieux disante est retenue pour un prix de 49 584,19 €HT d'une part,
- et de mise aux normes de l'installation électrique de l'ancien logement sous toiture de l'aile du Château Colbert, l'entreprise IDREPP a fait la meilleure proposition pour un coût de 6 489,90 €HT à laquelle il faudra ajouter les détecteurs de fumée.

Ces deux dépenses sont à inscrire au budget supplémentaire.

- donne le compte rendu de la réunion avec l'agence de l'eau sur l'assainissement de Pien et Sougères il en résulte que des possibilités de subvention existent pour Sougères compte tenu des problèmes de pollution signalé, mais beaucoup moins pour Pien. Trois tranches sont à envisager dès maintenant, Pien sera en dernier lieu la plupart des voiries viennent d'être refaites. Le dossier complet sera déposé prochainement. En ce qui concerne l'assainissement non collectif il dépend de la compétence de la CCA qui n'a pas mis les moyens nécessaires en face pour les contrôles.
- et de la réunion avec les riverains de la route des Conches, sont mis en exergue la vitesse et l'importance de la circulation pour cette voie non adaptée. Les travaux de la navigation ont de plus endommagés la chaussée. Dans un premier temps, l'éclairage va être remis en état ainsi que la signalisation horizontale, le radar de CCA sera demandé et installé. Une étude d'aménagement pour réduire la vitesse sera lancée.
- Précise avec la réalisation de la tranche conditionnelle de la voie de liaison de la rue des Prés Hauts l'étude pour la mise en place de l'éclairage public est demandée au SIEA.
- Et rue de l'Abreuvoir la signalisation horizontale sera refaite.

Sports et loisirs du 16/04 – rapporteur M. JOANNIS –

Les membres ont listé les travaux à envisager pendant la durée du mandat. Disponibilités budgétaires, subventions aideront à fixer les priorités.

Monsieur CUMONT, responsable du foyer, est remplacé par Madame Véronique SALLEY. Le recrutement d'une 4^{ème} personne est en cours.

Culture et communication du 22/04 – rapporteur M. DUGNY -

- *Magazine* : un comité de rédaction et un comité de lecture sont constitués ;
- Un rappel est fait des festivités 2008 et de leurs animations ;
- *journal électronique* : un journal double face est proposé sur la placette à créer rue de l'Abreuvoir, vers la Poste, un deuxième simple est envisagé rive gauche ;
- l'emplacement de la colonne Morris est proposé sur le parking du gymnase ;
- l'emplacement des panneaux signalétiques sur la place est à revoir.

Mr. Menant demande si une solution de repli est prévue en cas de très mauvais temps pour le Noël des enfants. Non, les spectacles retenus ne sont possibles qu'en extérieur.

Environnement du 24/04 – rapporteur Mme BLANVILLAIN :

- fait un rappel des engagements du programme de mandat
- présente le service des Espaces verts et leur tâche
- rappelle les réalisations de fin 2007/début 2008 dont l'aménagement des cours d'école, des avenues de l'Europe et de Paris, le rond point de la Chapelle en autre ;

- les projets 2008 dont la mise en place de la structure du rond point de la Chapelle, la reprise des ilots rue de Sommeville au niveau de la place de l'église, l'aménagement d'un cheminement piéton rue des Marronniers à Sougères ;
- et présente d'autres emplacements qui demandent à être modifiés, améliorés, paysagés, sauvegardés ;
- a présenté rapidement les concours Villes, Villages et Maison fleuries aux membres de la commission.

Urbanisme du 30/04 – rapporteur Mme BLANVILLAIN : présente

- les dossiers en cours dont la modification de la zone IIINA du POS afin de définir un aménagement concerté de la zone et permettre son intégration dans le PLU.
- le service du cadastre et les documents nécessaires à la gestion des dossiers ;
- l'élaboration du PLU qui remplacera à terme le POS actuel dont la première étape est la numérisation du cadastre en cours d'achèvement par la société IMAGIS ;
- et donne le résultat de la consultation lancée pour la révision du POS et l'élaboration du PLU - 10 propositions ont été reçues – l'analyse a été faite par les services de la DDE, il apparaît que la société G2C Environnement présente la meilleure méthodologie pour un coût de 33 345,42 €ht. Le conseil entérine ce choix et autorise le maire à signer le marché.

Il est précisé que le PLU concerne l'ensemble du territoire des communes de Monéteau et Sougères.

DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

Le conseil ne préempte pas.

DECISIONS PRISES DANS LE CADRE DE LA DELEGATION

Prestataire	Date	Objet de la décision	Montant TTC
SMACL	28/04/08	Avenant n° 1 pacte R.C.	530.78
GAN	28/04/08	Avenant régularisation	8 129.98

Le conseil prend acte de ces informations

AFFAIRES DIVERSES

- le conseil renouvelle la convention d'occupation de salles de sport à l'ADAPT au prix de 700 €/an ;
- Le rapport d'information public du centre d'enfouissement des déchets de Pien pour l'exercice 2007 est à disposition en mairie. 51 065 tonnes de déchets ont été reçus sur le site dont 4 632 tonnes de déchets inertes valorisables, le vide fouilles restant à fin décembre 2007 est de 98 200 m³.
- Cérémonie du 8 mai rendez-vous au Monument à 11 h30.
- Rappel la fermeture du Pont le 1^{er} juin pour 3 mois.
- Travaux sur la RN 77, les dégradations consécutives à la circulation déviée vers Monéteau seront prises en charge par l'Etat, le CV 6 sera remis en état ainsi que le terre-plein
- Des subventions départementales ont été reçues au titre des travaux de modernisation de voirie pour 12 827 € pour l'aménagement de la place de la Mairie au titre du contrat de canton pour 34 401 € des travaux d'assainissement pour 113 562 €, deux associations ont également bénéficié de subventions départementales.
- Les demandes subvention : pour l'étude du chauffage bois à Sougères auprès de l'ADEME, et pour la réfection de la toiture de JJ Rousseau au conseil Général sont retenues.
- -DOMANYS renouvelle la manifestation « immeuble en fête » le mardi 27 mai 2008 de 19 à 22 h.
- Association des cafés-bars-restaurants demande la suppression de la taxe sur les terrasses pour compenser la perte consécutive à l'interdiction de fumer dans les lieux publics. La taxe n'est pas réclamée à Monéteau.
- La Société Prestige Immobilier a accepté le prix de 10 €/le m².
- **Prochaines réunions** :
 - LUNDI 26/05 à 18 h 30 commission de finances restreinte
 - LUNDI 02/06 à 20 h 15 conseil municipal
 - MARDI 10/06 à 18 h 30 commission des finances
 - LUNDI 30/06 à 20 H 15 conseil municipal